

La Colonisation dans l'Abitibi

On nous signale un entrefilet de l'Action Sociale qui avait échappé à notre attention.

Deux colons venus de Saint-Prospère de Beauce, disait le confrère, le 23 novembre dernier, sont allés au ministère des Terres, ce matin, pour demander des lots de colonisation dans l'Abitibi. Cette demande a posé une importante question devant le ministère et celui de la colonisation: à quelle condition des terres de l'Abitibi doivent-elles être vendues et que doit faire le gouvernement relativement à ces lots en ce qui concerne les colons d'un côté et les marchands de bois de l'autre.

A ce sujet les deux départements ont tenu une espèce de conférence, ce matin, pour étudier la question et chercher la meilleure solution possible.

Les délibérations de cette conférence seront soumises au Ministre des Terres qui s'en inspirera probablement dans les décisions qu'il aura à prendre touchant ces régions des terres abitibiennes.

La terre ne paraît donc pas aussi libre dans l'Abitibi que le prétendaient au début les organes du gouvernement, et l'on voit combien nous avons raison de nous méfier des si belles perspectives que l'on faisait entrevoir, aux colons, qui voudraient s'élaner de ce côté.

Nous ne voulons aucunement décourager la colonisation de l'Abitibi, mais dans l'intérêt même du peuple, il ne faut pas diriger le colon de ce côté sous de faux prétextes.

Il serait intéressant de savoir quelle a été la décision ministérielle.